



Comité Départemental de Golf du Val d'Oise

CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF

QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES POUR LA FINALE DE LIGUE

Epreuve organisée conjointement par le Comité Départemental et la Ligue de Golf Paris Ile-de-France

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. PRESENTATION DU CHALLENGE

Le **Challenge des Ecoles de Golf** est un nouveau Challenge créé en 2021 par la Direction Technique Nationale.

Il remplace le Mérite des Ecoles de Golf Espoirs depuis 2021.

Ce Challenge a pour objectif de faire plus jouer les jeunes en rendant la pratique du golf plus ludique.

Sa déclinaison au niveau Régionale se traduit par une finale de Ligue. Le planning des épreuves ci-dessous, ouvertes aux Ecoles de Golf du département, permettra au Comité départemental du Val d'Oise de qualifier **sa meilleure équipe pour cette finale**.

2. CALENDRIER DES EPREUVES

Clôture inscription Clubs		Mardi 26 avril 2022	
QUALIFICATIONS	Tour 1	Lieu	Golf de Cergy
		Date	Mercredi 11 mai
		Clôture inscription joueurs	Jeudi 5 mai
	Tour 2	Lieu	Golf de Domont
		Date	Mercredi 8 juin
		Clôture inscription joueurs	Jeudi 5 mai
FINALE	Lieu	Golf du Haras Lupin	
	Date	Mercredi 29 juin	
	Confirmation inscription clubs et joueurs	Mardi 21 juin	



Comité Départemental de Golf du Val d'Oise

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux Associations sportives des clubs du Comité Départemental du Val d'Oise qui pourront présenter **1 équipe** (une seule par club). Le nombre d'équipes sera limité à **10** et seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

- L'équipe sera constituée de **4 membres et devra être mixte** (minimum 1 fille et 1 garçon), **licenciés de l'association sportive** du club qu'ils représentent.
La constitution de l'équipe pourra être différente pour chacun des deux tours.
- Les Equipiers doivent :
 - Être titulaires **de la licence FFGolf de l'année en cours et à jour du certificat médical** de non contre-indication à la pratique du golf délivré par un médecin de leur choix valable pour la saison en cours et enregistré à la fédération 7 jours pleins avant le premier tour de la compétition où si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié sous peine de non-participation.
 - Être âgés de **Moins de 17 ans au 1^{er} septembre 2021** (nés le 2 septembre 2004 ou après).
 - Avoir un index **supérieur ou égal à 36**.
L'index pris en compte sera celui de la clôture des inscriptions figurant sur la fiche des joueurs potentiels de l'équipe enregistrée sur Extranet.

Un équipier ne pourra pas changer de club durant la totalité du Challenge (qualifications et finale)

4. ENGAGEMENTS

- **L'engagement du club doit se faire auprès du Comité départemental par l'envoi de de la fiche d'inscription au plus tard le 26 avril 2022** par mail (cdgolf95@sfr.fr) et du règlement du droit de jeu de préférence par virement bancaire (cf RIB sur la fiche d'inscription - ou par chèque à l'ordre du Comité de golf du Val d'Oise).
L'engagement sera confirmé dès réception et le club pourra alors inscrire ses joueurs potentiels sur Extranet clubs : <http://xnet.ffgolf.org>
- **Seules les 10 premières équipes** inscrites seront retenues, date d'inscription faisant foi.
- **Le droit d'inscription est fixé à 30 €** pour l'équipe.

5. INSCRIPTION DES JOUEURS

- **Pour les joueurs potentiels** : au plus tard le **jeudi 05 mai 2022** pour inscrire les joueurs potentiels sur Extranet.

6. FORMES DE JEU

- **FORMULE** :
 - Greensome : Chaque équipe doit être constituée de **2 greensomes**.
 - Pour rappel, l'équipe doit être **mixte**
 - **Les 2 catégories d'index** pour ce Challenge doivent être représentées (minimum 1 joueur par catégorie) :
 - $36 \leq \text{index} < 53.9$
 - Index ≥ 54 et NC



Comité Départemental de Golf du Val d'Oise

- Strokeplay Brut Score maximum (**10 coups par trou**) selon le barème suivant:
 - Trou en 1 ⇒ marque 1 point
 - Trou en 2 ⇒ marque 2 points
 - Trou en 3 ⇒ marque 3 points
 - Trou en 4 ⇒ marque 4 points
 - Trou en 5 ⇒ marque 5 points
 - Trou en 6 ⇒ marque 6 points
 - Trou en 7 ⇒ marque 7 points
 - Trou en 8 ⇒ marque 8 points
 - Trou en 9 ⇒ marque 9 points
 - Plus de 9 ⇒ marque 10 points, le joueur ramasse sa balle et l'équipe passe au trou suivant

Sur chaque tour, le score de l'équipe correspondra à l'addition de 2 scores.

En cas d'absence d'un greensome au départ, ce dernier se verra attribué le score de 90 (10 coups par trou)

Chaque épreuve qualificative donnera lieu à un classement pour lequel sera attribué un certain nombre de points (cf. § CLASSEMENT).

Le club vainqueur de chaque tour est celui qui aura marqué le moins de points sur 9 trous.

- **DEPARTS** : du trou n°1 à partir de 14h00.
Les tirages et heures de départ seront consultables sur www.cdgolf95.com au plus tard 48h avant l'épreuve.

7. REPÈRES DE DÉPARTS

- **Garçons : Rouges**
- **Filles : Violets**

8. INFORMATIONS

8.1. CADETS

Les cadets ne sont pas autorisés, les joueurs devant être **autonomes**.

8.2. ACCOMPAGNATEURS :

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, grands-parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue, de Comité ou de clubs, etc.... devront impérativement se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

8.3. SUIVEURS DE PARTIE :

Les parties pourront être accompagnées par des suiveurs de parties accrédités par la Ligue ou le Comité

8.4. INSTRUMENT DE MESURE :

Les dispositifs électroniques de mesure de distance ne sont pas autorisés sur l'épreuve.



Comité Départemental de Golf du Val d'Oise

9. CLASSEMENT

9.1. ATTRIBUTION DES POINTS

Chaque épreuve qualificative donne lieu à un classement pour lequel est attribué un certain nombre de points (cf. tableau ci-dessous).

Place	Points
1 ^{er}	300
2 ^{ème}	220
3 ^{ème}	150
4 ^{ème}	100
5 ^{ème}	70
6 ^{ème}	50
7 ^{ème}	40
8 ^{ème}	30
9 ^{ème}	20
10 ^{ème}	10

Si des écoles de golf sont à égalité, les points seront partagés. Exemple : 3 équipes ou 3 joueurs sont 3^{ème} ex aequo : 3^{ème} 150 points ; 4^{ème} 100 points ; 5^{ème} 70 points $(150+100+70) / 3 = 106,66$ points. Les équipes à égalité auront donc chacun 106,66 points.

9.2. CLASSEMENT FINAL DES QUALIFICATIONS :

- Le classement final des qualifications prendra en compte les résultats en points sur les 2 épreuves organisées (un club ne participant qu'à une épreuve sera classé avec les points de l'épreuve).
- En cas d'égalité, les clubs seront départagés sur le moins bon résultat en points.
Si une égalité persiste, le départage sera effectué sur le moins bon résultat en points de la 2^e épreuve, puis sur le moins bon résultat en points de la 1^{ère} épreuve. Puis sur le meilleur résultat ...
- **La Meilleure école de golf** à l'issue des qualifications sera qualifiée pour la Finale de Ligue.

9.3. CLASSEMENT DE LA FINALE DE LIGUE

La finale se déroulera selon la même formule de jeu que les étapes qualificatives.

Le classement par équipes sera établi selon les scores réalisés sur les 9 trous.

10. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé de :

- 1 représentant du Club
- 1 représentant du Comité Départemental du Val d'Oise et/ou de la Ligue
- 1 arbitre

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.

11. PRIX

Le Comité du Val d'Oise récompensera **la meilleure école de golf à la fin du 2^e tour.**



Comité Départemental de Golf du Val d'Oise

CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF
QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES
FICHE DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION

CLUB DE :

Confirmez l'inscription d'une équipe au Challenge des écoles de golf
(droits d'inscription : 30 euros)

Pour valider notre inscription, merci de nous régler les droits d'inscriptions de préférence par virement (ou par chèque à l'ordre du Comité départemental de Golf du Val d'Oise 172, rue de Paris 95150 Taverny.)

Lors du virement, précisez bien votre numéro de club. Merci

Ci-dessous nos coordonnées bancaires :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
COMITE DEPT DU GOLF DU 95

Domiciliation
SG TAVERNY MAIRIE (01957)
189 RUE DE PARIS
95150 TAVERNY

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	01655	00037275514	58

IBAN : **FR76 3000 3016 5500 0372 7551 458**

BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**

P.-S. : LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION ET D'ENVOI EST FIXÉE AU 26 AVRIL 2022



Comité Départemental de Golf du Val d'Oise

CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF 2022

*A FAIRE PARVENIR PAR MAIL AU COMITE DU VAL D'OISE LE JEUDI PRECEDENT
LE TOUR CONCERNE (cdgolf95@sfr.fr)*

CLUB DE :

Tour 1

Tour 2

Finale

COMPOSITION DE L'EQUIPE

(Les 4 équipiers doivent figurer sur la fiche des joueurs potentiels de l'équipe enregistrée sur Extranet)

	Nom	Prénom	Index arrondis
N° 1			
		Total des Index	
	Nom	Prénom	Index arrondis
N° 2			
		Total des Index	

NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE :